



## RESTRUCTURATION CHEZ PIMKIE

La CGT appelle tous les salariés

à réclamer le maintien des dernières propositions

Les négociations du plan de départs volontaires se sont clôturées jeudi 1<sup>er</sup> mars à 18h, après une suspension dans la nuit du 28 au 1<sup>er</sup> mars 2018, à 2h40, actant de nombreux points de désaccord concernant les revendications des salariés Pimkie.

La CGT avait un engagement depuis lundi 26 février 2018 : Faire aboutir, à minima, les revendications portées par les salariés grévistes qui ont patienté durant toute la journée dans le hall du siège international et ont participé aux actions qui se tenaient les 2 jours précédents.

**Suite aux propositions de la direction**, la majorité des salariés en grève étaient consternés, comparant la direction à des « marchands de tapis ».

- Une **supra-légale trop faible** ;
- Le **maintien des licenciements pour motif personnel** ;
- La signature d'une **rupture amiable en lieu et place d'une notification pour licenciement économique**, avec toutes les conséquences que cela provoquent pour les résidents belges et les salariés ayant un prêt immobilier ;
- Le refus pur et simple pour les **83 salariés des magasins ayant une clause de mobilité applicable**, de bénéficier des mesures négociées dans le plan de départs volontaires.

En effet, *comment avoir **un avenir chez Pimkie sans savoir ce que sera le « Pimkie de demain »...** Comment accepter que **des salariés soient laissés au bord de la route** sous prétexte qu'ils ont une clause de mobilité applicable ou qu'ils refusent une requalification... Pourquoi imposer **une rupture amiable alors que les conséquences pour une catégorie de salariés sont importantes...** Ou encore, comment **des salariés, à quelques mois de la retraite**, se voient imposer, durant 18 mois, de rester à leur poste alors qu'il est supprimé, ou sinon de devoir choisir d'être rémunéré à 50% de leur salaire, durant 12 mois, pour ne plus exercer leur emploi qui, pour rappel, n'existe plus.. !*

Aujourd'hui, la direction Pimkie laisse porter la responsabilité aux syndicats de ne pas appliquer ce que nous avons défendu, négocié et obtenu, face à une direction réfractaire, durant la journée et la nuit du 28 février.

**Trouvez-vous juste de faire porter la responsabilité aux syndicats, alors que Pimkie à toute la latitude de présenter cette dernière version à la DIRECCTE ?**

**La CGT Pimkie vous propose de signer la pétition ci-dessous, réclamant le maintien des dernières propositions négociées.**

